

 <p>ERAN, ERAUS .. AN ELO?</p>	Rapport d'activité : Visite OGBL	
	Date	07/10/2020
	Horaire	10.00h-11.30h
	Présence CNDS	Martins + De Matteis
	Présences EEAE	Nadia + 2 x Christian

Sujet(s) abordé(s)

Le but de l'entrevue était de sensibiliser les responsables syndicaux de la situation précaire des travailleurs-détenus au CPL.

- VAE – validation des acquis par l'expérience – envisageable d'utiliser le VAE en fin de détention pour voire valider certaines compétences – comme par exemple les travailleurs-détenus de la 'Spidolswäscherei' pourraient se voir certifier certaines compétences pour travailler en aval de leur détention dans une blanchisserie.
- Différence entre le salaire d'une personne qualifiée et d'une personne non qualifiée. Pour les représentants syndicaux, il est évident que la formation doit se traduire par un salaire plus élevé, afin de rémunérer les travailleurs-détenus motivés.
- Paliers de salaire : au CPL il y a 7 paliers de rémunération commençant par le palier 1 avec un salaire d'environ 150 euros jusqu'au palier 7 avec un salaire d'environ 800 €. Les deux parties étaient d'accord sur le principe que le salaire d'environ 800 € du palier 7 devrait être le minimum payé à chaque travailleur-détenu pour un travail hebdomadaire de 35 heures.
- Idées et faits
 - répertorier les secteurs (artisans) en manque de personnel et adapter l'offre de formation en prison à ces secteurs
 - compétences digitales à développer en prison
 - combattre davantage le problème de l'illettrisme en prison
 - développer aussi un concept culturel en prison
- Contacter : Fédération des artisans + Chambre des métiers – prendre contact avec les personnes responsables des centres de compétences.
- Casier judiciaire : double punition pour les ex-détenus. Les responsables syndicaux l'ont jugé nécessaire de demander un avis auprès de leurs conseillers juridiques afin de savoir à quelle pertinence le casier judiciaire a une influence sur une éventuelle embauche.

Les deux parties mettent en avant l'importance de la valorisation des personnes dans le processus de formation et du travail.

